

ASSEMBLÉE NATIONALE

7 février 2025

**EXPÉRIMENTATION VERS L'INSTAURATION D'UNE SÉCURITÉ SOCIALE DE
L'ALIMENTATION - (N° 386)**

Tombé

AMENDEMENT

N° CE12

présenté par

Mme Jourdan, Mme Rossi, M. Potier, Mme Battistel, M. Benbrahim, M. Echaniz, M. Lhardit,
Mme Thomin et les membres du groupe Socialistes et apparentés

ARTICLE 2

Après la deuxième phrase de l'alinéa 5, insérer la phrase suivante :

« Cette évaluation mesure également l'apport généré par catégorie socioprofessionnelle de la population, dans un objectif de diversité des publics. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement du groupe Socialistes et apparentés vise à compléter l'évaluation en mesurant les effets du dispositif de sécurité sociale de l'alimentation par catégorie socioprofessionnelle afin d'être certain que l'ensemble de la population pourra bénéficier des effets vertueux du dispositif, en particulier les catégories les plus précaires.